**Annexe 4 Modèle de fiche pays sur la programmation conjointe**

***Séminaire regional sur la programmation conjointe en Afrique de l’Ouest***

1. Pays :

COTE D'IVOIRE, Abidjan

Présents dans le pays: Délégation UE + Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande Bretagne, Italie.

1. Attentes pour ce séminaire :

Partage d'expérience avec les autres exercices de programmation conjointe permettant de préparer l'échéance de 2016 identifiée comme étant le démarrage d'un cycle de programmation conjointe compatible avec le cycle du pays (élections de fin 2015, Plan National de Développement 2016-2020).

Compréhension des modalités pratiques et opérationnelles qui ont été utilisées ailleurs pour établir la programmation conjointe entre le pays concerné et l'UE.

Comment amener la Côte d'Ivoire à jouer le rôle de moteur qu'elle doit assurer dans un exercice de programmation conjointe?

Quelle sont les étapes préalables nécessaires dans un pays qui n'a pas eu de mécanisme de coordination des bailleurs pendant plus de 10 ans et peine à en mettre un en place depuis la sortie de crise.

1. Etat actuel de mise en œuvre de la programmation conjointe :

Les crises récurrentes de 1999 à 2010 ont amené plusieurs bailleurs/Etats à fermer leur représentation dans le pays et/ou à réduire leur niveau d'appui à la Côte d'Ivoire. La Belgique, l'Espagne, la Grande Bretagne et l'Italie ont une coopération qui passe principalement par le multilatéral.

La programmation du 11ème FED est partie d'un constat post crise partagé au niveau de l'UE et d'une analyse UE conjointe du plan national de développement 2012-2015. Les secteurs de concentration du 11ème FED et les secteurs de financement du C2D (2012-2015) ont été étroitement définis en parallèle en intégrant des secteurs de concentration communs et le partage des tâches. Le résultat est probant.

Les programmations n'ont pas fait l'objet d'un document unique. Il n'y a pas eu de leadership gouvernemental affirmé sur l'exercice de programmation parallèle.

1. Défis qui ont été surmontés :

Pas de défis particuliers. La cohérence de la programmation s'est mise en place au travers de plusieurs réunions et d'un travail continu des services.

La CdI n'a plus eu de mécanisme de coordination de l'aide depuis le début des crises en 1999. Il n'y a pas de mécanisme de coordination en place et surtout plus de "tradition" d'une coordination assurée par le gouvernement. Les partenaires au développement ont compensé avec une coordination interne, mais avec les limitations inhérentes au manque d'implication des ministères.

Cette situation de vide rend l'exercice de programmation conjointe moins naturel et plus complexe à initier.

1. Enseignements tirés :

L'importance pour le gouvernement de mettre en place un véritable mécanisme de coordination et de s'appuyer sur ce mécanisme pour piloter des exercices de programmation impliquant plusieurs partenaires.

La difficulté à concilier plusieurs cycles budgétaires différents en durée et en rythme.

1. Principaux défis à venir *(seront discutés dans le cadre des groupes de discussions sous forme de tables rondes)*:
2. Eléments pour les prochaines étapes de la programmation conjointe *(point de* départ pour la session « que retenir de ce séminaire »):

Deux aspects :

Se mettre d’accord sur l’analyse de l’état actuel de la Côte d’ivoire entre DUE et états membres (cela ne devrait pas poser de problème)

A partir de la coordination des chefs de coopération et du travail des groupes sectoriels, commencer à bâtir une stratégie de division du travail entre européen.